TPE
Guide
METHODOLOGIE



Nom : ………………………………….

Prénom : ………………………………

Classe : ………………………………..

Année 2013-2014

ELÉMENTS DU GUIDE MÉTHODOLOGIQUE

Dans les travaux personnels encadrés, les élèves s'appuient sur des recherches documentaires pour cerner leur sujet, l'affiner et construire leur projet, ce dont rend compte le carnet de bord. Les documentalistes et les enseignants qui accompagnent ce travail apprennent aux élèves à trouver des ressources et à les diversifier, ainsi qu'à sélectionner et analyser leur documentation.

Eduscol TPE et documentation. *Disponible sur : http://eduscol.education.fr/pid23170-cid48139/tpe-et-documentation.html*

Voir aussi : les modalités de fonctionnement disponible sur : http://eduscol.education.fr/pid23170-cid48137/tpe-mode-d-emploi.html

Etape 1 : La tenue régulière d'un planning

Etape 2 : Le processus de détermination du sujet

Etape 3 : Définir la problématique du sujet choisi

Etape 4 : La recherche documentaire

Etape 5 : Construire un plan

Etape 6 : La rédaction

Etape 7 : La préparation de l'oral

Pour aller plus loin

ÉTAPE 1 : LA TENUE REGULIÈRE D'UN PLANNING

Le TPE se réalise à partir du mois de septembre jusqu'au mois de février. Pour vous souvenir des recherches effectuées au cours de cette période il faut s'organiser en renseignant le planning ci-dessous par exemple.

Vous ferez figurer pour chaque séance, sa date de réalisation et sa durée, les objectifs à atteindre, les écarts constatés et les décisions prises pour la séance suivante. Vous pourrez inscrire tous les travaux réalisés en classe et/ou à votre domicile ou au CDI en les distinguant à l'aide de couleurs ou de polices différentes.

Date	Durée de la séance	Objectifs de la séance	Difficultés rencontrées durant la séance	Décisions pour la séance suivante

ÉTAPE 2 : DÉTERMINATION DU SUJET

À compter de la rentrée 2013-2014, la liste des thèmes relative aux travaux personnels encadrés (TPE) en vigueur pour la classe de première des séries générales est la suivante :

	Série économique et sociale	Série littéraire	Série scientifique
Thèmes communs	Éthique et responsabilité	Éthique et responsabilité	Éthique et responsabilité
	Santé et bien-être	Santé et bien-être	Santé et bien-être
	Individuel et collectif	**Individuel et collectif**	**Individuel et collectif**
Thèmes spécifiques	La consommation	Héros et personnages	Avancées scientifiques et réalisations techniques
	Crise et progrès	Représentations et réalités	La mesure
	L'argent	**Lumière, lumières**	**Matière et forme**

Cette liste est valable pour les années scolaires 2013-2014 et 2014-2015. Des fiches d'accompagnement proposant des pistes de travail et des axes de recherche sur chacun des thèmes seront mises à la disposition des enseignants sur le site Éduscol : www.eduscol.education.fr

La liste des thèmes TPE au programme pour les années 2013-2014 et 2014-2015 est parue dans la note de service 2013-070 du 30 avril 2013 publiée au Bulletin officiel n°21 du 23 mai 2013

Remarque : *La rédaction des thèmes n'est pas faite au hasard, il faut impérativement tenir compte de tous les mots, du choix singulier / pluriel…*

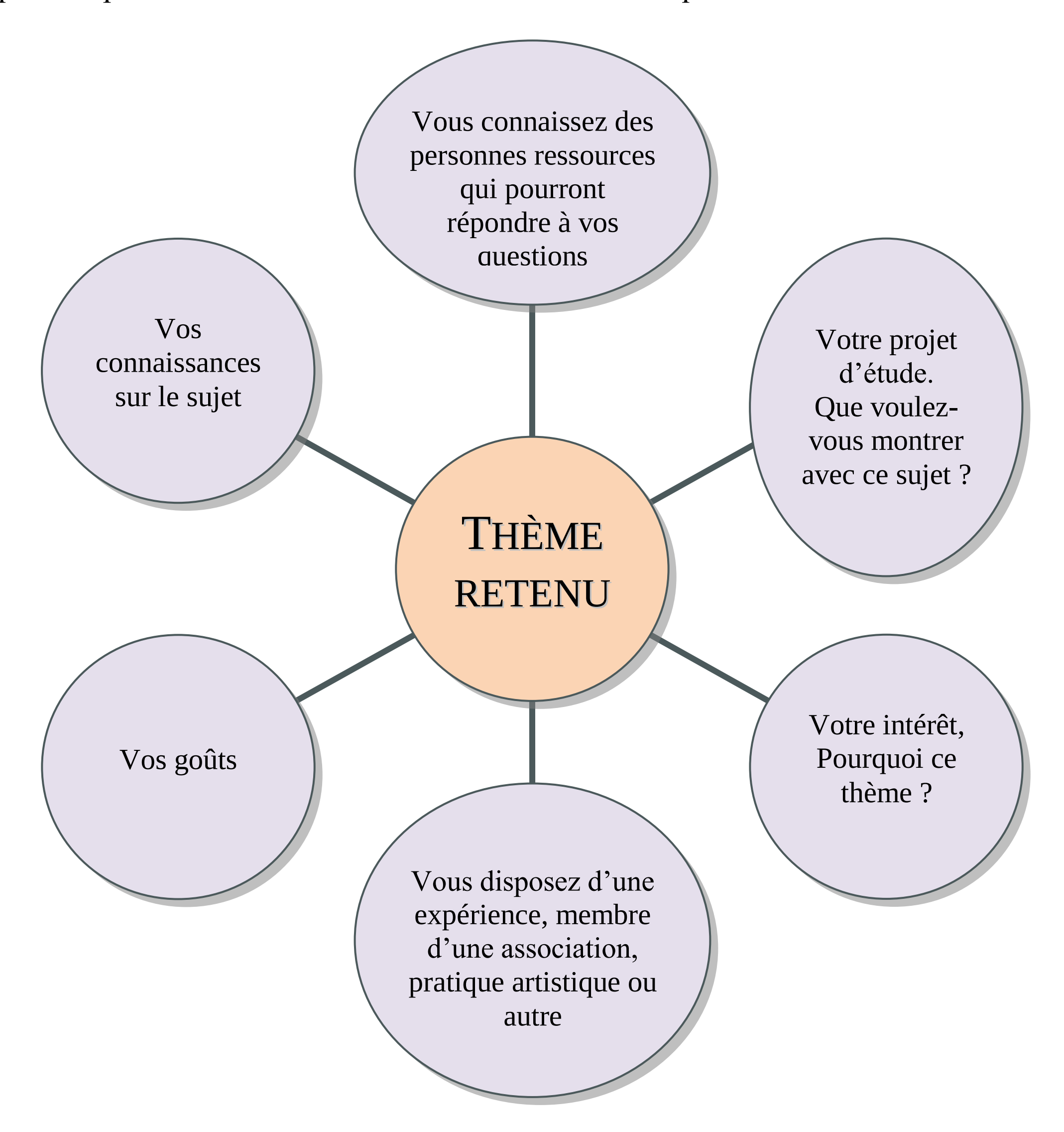
Des fiches pédagogiques sont à la disposition des enseignants et des élèves. Elles proposent, pour chaque thème au programme, des **axes de recherches** et des **pistes de travail**. Disponible sur : http://eduscol.education.fr/cid47789/themes-nationaux.html

Les thèmes communs aux trois séries sont:

Thèmes communs aux trois séries

- **Individuel et collectif** (rentrée 2013)
- **Ethique et responsabilité**
- **Santé et bien-être**

A-Pour retenir un thème vous pouvez prendre en compte un ensemble d'éléments que vous pourrez présenter sous la forme d'un schéma heuristique.



N'oubliez pas que lors de votre prestation orale vous devrez expliquer comment vous avez choisi votre sujet et comment il découle du thème retenu

B-Pour reformuler le sujet.

A partir du thème retenu, vous favoriser l'émergence de nombreuses idées.
Dans une séance en commun, les élèves énoncent différentes formulations possibles du sujet
C'est le remue-méninges ou Brainstorming en anglais. Il est de courte durée (5 à 10 mn), toutes les idées sont notées sur un tableau.
Une représentation du sujet la plus large possible : un exemple : WikiMindMap sur Internet **:** pour un brainstorming. Représentation schématique d'un sujet. Disponible sur : http://www.wikimindmap.org/

Une deuxième méthode de questionnement du sujet peut être utilisée en utilisant les cinq questions : Qui ? Quand ? Où ? Quoi ? Comment ? Pourquoi ?

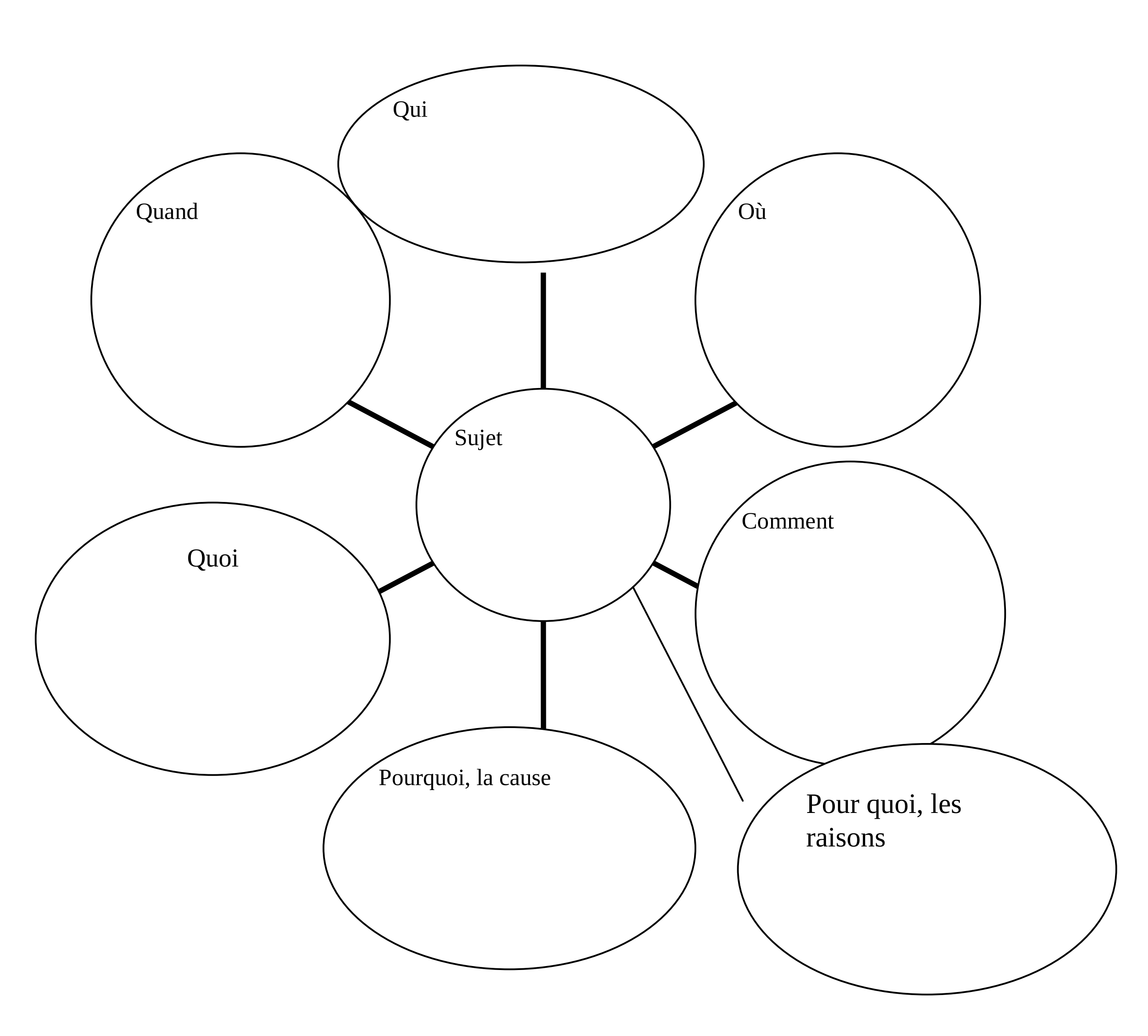
3 Q.O.C.P.

THEME :
……

	Suggestions	Questions possibles	Hypothèses de réponses
QUI	**Les personnes concernées** -Qui fait ? Qui subit ? Qui propose, met en place, décide… -**A qui ? Pour qui ? Avec qui ?** - **Tous ou certains ? Si certains lesquels ?** -**Individus ? Groupes ?**		
QUAND	**Le temps** - Période, date, durée, fréquence, ordre des événements ? …		
QUOI	**Les faits** - Ce que c'est, cela comprend … cela ressemble à … les différents types, sortes, formes …		
OÙ	**Le lieu** - L'endroit, le milieu, le contexte…		
COMMENT	**Le déroulement des événements** - De quelle manière ? Avec quels moyens, méthode, conditions, étapes ?		
POURQUOI	**La cause** - Pour quelles raisons (typologie des causes : économiques, juridiques, sociologiques...)		
POUR QUOI	**Les raisons** - Quel but ? Quelles conséquences ? Quels objectifs ?		

Du questionnement à la problématique.
Fiche 1-3 Q.O.C.P. Publié le 5 octobre 2004, mise à jour le 23 juin 2008 par Bassin de Nice - Cagnes . Professeurs documentalistes de l'académie Nice Doc@sur [Disponible sur : http://www.ac-nice.fr/docazur/spip.php?article73] Consulté le 4 juillet 2012.

LA DÉFINITION DU SUJET



Mots clés définissant le sujet :

- ---
- ---
- ---
- ---
- ---
- ---

Sujet choisi

……………………………………………………………………..

ÉTAPE 3 : DÉFINIR LA PROBLÉMATIQUE DU SUJET CHOISI

Une problématique est souvent présentée sous forme de question. Il s'agit de choisir un problème à résoudre par rapport à un sujet donné. Il n'est pas toujours évident de déterminer une problématique intéressante mais elle doit rester personnelle.
Ex : sujet : Être adolescent aujourd'hui à Paris et à New York.
Problématiser ici consistera pour l'élève à interroger le thème, à se poser surtout des questions personnelles pour contextualiser sa recherche : qu'est-ce qui l'intéresse dans ce sujet ? Pourquoi l'a-t-il choisi ? Qu'est-ce qu'il y a dans son environnement immédiat, dans son vécu, qui a un rapport avec le sujet ? Qu'est-ce qui dans son horizon social et culturel est un enjeu de savoir et qui fait sens pour lui ?
Mais ces questions doivent être un peu «traduites » en langage accessible pour des élèves de première. Et par exemple ici : pourquoi Paris, pourquoi New York pour vous ? Vouliez-vous par exemple répondre à l'interrogation suivante : les adolescents se ressemblent-ils et y a-t-il comme un modèle international de l'ado des pays développés ? Cependant jusqu'où vont ces ressemblances ?

Par ailleurs, **la problématique doit induire un plan**, c'est-à-dire que de la question posée doit découler de façon évidente les grandes parties de son traitement et faire apparaître clairement votre réflexion personnelle.

Le plan choisi est donc en liaison étroite avec votre problématique et doit montrer le cheminement de votre réflexion.

Il existe beaucoup de plans possibles pour une problématique donnée. En général, les deux grandes parties peuvent faire apparaître :

- ***Une contradiction*** : OUI/NON
- ***Une nuance*** : OUI/MAIS, NON/MAIS
- ***Une explication*** : POURQUOI/COMMENT
- ***Une appréciation*** : AVANTAGES/INCONVENIENTS

Mais il existe d'autres formes de choix de plan…

Il est rare de trouver une problématique et un plan du premier coup. Souvent votre réflexion et votre avancée dans vos recherches entraînera des modifications de plan, voire de problématique.

La notion de problématique

(Fiche destinée aux élèves)

La **problématique** n'est pas une question appelant une réponse purement descriptive ou un simple constat

Exemples : Qu'est-ce- qu'un trou noir en astronomie ?
La délinquance en France augmente-t-elle ?

La **problématique** est une question qui fait émerger un ensemble de problèmes : elle prête à discussion, elle amène d'autres questions.
Elle suscite un raisonnement qui permettra d'apporter des éléments de réponse argumentés et vérifiés.
Elle met en évidence un problème qui ne se voit pas ; cela suppose : observation, découverte, confrontation, croisement de points de vue.
Elle implique de se mettre en position de chercheur (réflexion, enquête, expérimentation…)

Exemples :
L'existence des trous noirs peut-elle être remise en cause aujourd'hui ?
Le sentiment d'insécurité est-il lié aux chiffres de la délinquance en France ?

Source : fiche élève pour clarifier la notion de problématique. Du questionnement à la problématique
Publié le 5 octobre 2004, mise à jour le 23 juin 2008
par Bassin de Nice - Cagnes . Professeurs documentalistes de l'académie de Nice Doc@sur [Disponible sur : http://www.ac-nice.fr/docazur/spip.php?article73] Consulté le 1er septembre 2013.

Voir aussi le dossier « Pour définir la notion de problématique » sur le site Savoirs CDI. [Disponible sur : http://www.cndp.fr/savoirscdi/cdi-outil-pedagogique/reflexion/problematiser/problematique-et-documentation/productions-des-stagiaires.html#c6222] (consulté le 1er septembre 2013).

ÉTAPE 4 : LA RECHERCHE DOCUMENTAIRE

Au cours de vos recherches documentaires, vous allez trouver des documents qui répondent aux questions que pose le sujet. Ce sont des documents pertinents et ils devront figurer dans la bibliographie de votre TPE présenté le jour de l'examen.
Aussi vous devrez conserver les notes prises à partir des documentaires ou des articles de revues. N'oubliez pas de noter les références.
Vous devrez également établir les comptes-rendus d'entretien avec des professionnels ainsi que les références des sites trouvés sur Internet.

A- Rechercher des documents au CDI : interroger le logiciel documentaire Superdoc.

Utiliser la liste de mots clés qui définissent votre sujet (p.7) et écrivez les dans le champ *Descripteurs* du logiciel documentaire ou dans le champ *Tous les mots (mots clés).*
Dans un premier temps écrire un seul mot. Il est possible de croiser deux termes en utilisant les connecteurs logiques ET/OU/SAUF.(voir ci-dessous pour la fonction de ses trois opérateurs).

Rappel des TP de seconde :
Les mots-Clés sont des mots du langage courant. L'avantage est que vous pouvez utiliser les mots de votre choix. L'inconvénient est que le vocabulaire utilisé est souvent peu précis (vocabulaire de non spécialiste) entrainant beaucoup de résultats peu appropriés au sujet.
Les descripteurs sont des termes sélectionnés dans une liste (Un Thésaurus). L'avantage est que les termes sont précis, toutes les ressources sont regroupées sous les mêmes termes et les résultats sont plus pertinents.

Dans votre carnet de bord, noter vos références selon le modèle ci-dessous :

Pour un article de périodique

 Auteur de l'article.- Titre de l'article.- Titre de la revue, Numéro, mois, année.

Pour un documentaire

 Titre du documentaire.- Auteur. – Editeur, année. – Cote.

B- Rechercher des informations sur Internet : interroger la toile

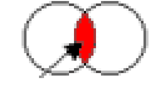
Remarque : Internet est la source d'informations la plus dense ; c'est un outil essentiel mais également un piège car on peut s'y perdre et s'y noyer rapidement. Les recherches réalisées grâce aux moteurs ou aux méta-moteurs de recherche doivent être faites avec pertinence. Pour cela la maîtrise de la syntaxe des moteurs de recherche est très utile.

Voici un petit exemple qui vous permettra de mieux comprendre le résultat de vos requêtes.

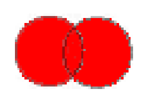
Spontanément, on a tendance à saisir un ou deux mots clefs séparés par un espace. L'espace est interprété par le moteur comme « et » puis comme « ou ». Il est possible de faire une recherche mieux ciblée et donc plus efficace en utilisant les opérateurs et outils spécifiques décrits ci-dessous.

Opérateurs booléens

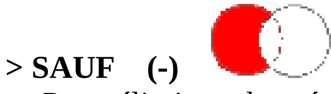


> ET- AND 

Pour faire une recherche concernant plusieurs mots clefs associés (par exemple la requête tourisme ET vert limite la recherche aux articles sur le tourisme à la campagne, et exclue ceux qui ne traitent que du tourisme en général ou que de la campagne).
Avec le moteur de recherche Google lorsque vous écrivez deux mots dans la barre de recherche le ET est automatiquement insérer entre les deux termes.
Suivant le moteur, différentes syntaxes sont possibles : ET, +, AND.

> OU- OR 

Pour faire une recherche concernant deux mots de sens voisins, voire synonymes (par exemple : randonnée OU trecking).
Attention cet opérateur peut produire un très grand nombre de résultats.
Suivant le moteur, différentes syntaxes sont possibles : OU, OR.



> SAUF (-)

Pour éliminer des résultats situés en dehors du champ de recherche (par exemple : randonnées SAUF pédestre).
Cet opérateur permet d'alléger la recherche en éliminant des résultats inutiles.
Suivant le moteur, différentes syntaxes sont possibles :
SAUF, NOT, –, AND NOT.
Dans le moteur Google l'exclusion se fait par le signe suivant (-).

Source : **ABCdoc**

l'Université Paul Sabatier de Toulouse. ABC DOC, guide méthodologique de recherche et de traitement de l'information scientifique et technique [en ligne]. Disponible sur : http://sup.ups-tlse.fr/abcdoc/rechercher-traiter-information/int/2-rechercher-information/rechercher1.html (Consulté le 29 septembre 20

C- Garder une traces des documents consultés

Ce tableau vous permet de garder une trace de vos recherches sur Internet.

Mots clés ou expressions clés	Outils (Nom du moteur Google ou Exalead ou méta moteur Ixquick)	Nom du site	Pages html sélectionnées

FICHE DE VALIDATION des sites consultés sur Internet.

Fiche élaborée par les documentalistes du lycée Jean Renoir

.

Voir aussi la fiche « *J'évalue le contenu d'une page Web* » sur le site Internet **Chercher pour trouver.** École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), Université de Montréal. **Disponible sur : http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/internet/evalpage.htm**

Adresse des sites interrogés + mention de la page html	**Actualité du document**			**Nom de l'auteur** Son expertise dans le domaine est-elle reconnue ?	**Objectif du site** Informationnel, commercial, altruiste, militant ?	**Qualité de la langue** La rédaction et l'orthographe sont-elles correctes ?	**Idées essentielles apportées**	**Ce site est pertinent, je retiens sa référence oui-non**
	Date du document	Date de mise à jour jour	Liens opérationnels					

Pour garder une trace des ressources papier consultées :

Ouvrages (manuels scolaires, documentaires, fictions..)

Titre de l'ouvrage/Auteur	Éditeur, date	Pages	Cote

Articles de dictionnaires ou d'encyclopédie

Titre du dictionnaire ou de l'encyclopédie	Éditeur, date	Pages	Titre de l'article

Articles de périodiques

Titre du périodique	Date et numéro	Pages	Titre de l'article

Source : Citer ses sources et présenter une bibliographie. Savoirs CDI. Disponible sur : [http://www.cndp.fr/savoirscdi/centre-de-ressources/fonds-documentaire-acquisition-traitement/le-traitement-documentaire/citer-ses-sources-et-presenter-une-bibliographie-college.html]. Consulté le 1er septembre 2013.

D- Elargir la recherche : diversifier les sources d'information

- identifier et interviewer des spécialistes du domaine ou des professionnels pour profiter d'un savoir vivant
- visiter des lieux ressources (musées, expositions, archives, salons, etc.) ;
- consulter la presse (quotidiens, revues spécialisées, etc.).

ÉTAPE 5 - CONSTRUIRE UN PLAN

- Les grands thèmes étant identifiés, il faut maintenant les organiser suivant un plan logique en fonction de l'angle de traitement qui a été retenu.
- Aucun plan type ne répond à toutes les situations, toutefois on doit veiller à ce que toutes les parties soient équilibrées entre elles.
- Le plan peut évoluer et s'affiner au fur et à mesure de l'avancement du travail.
- Le plan général étant établi, il faut le détailler en précisant toutes les parties et sous parties ainsi que les transitions afin de s'assurer de la logique de l'articulation et de la progression dans l'argumentation ; la rédaction s'en trouvera grandement facilitée.
- Le choix des titres est important :
  - ils doivent être évocateurs pour donner du sens à la lecture du plan ;
  - toute difficulté à intituler une partie peut révéler un problème dans la structuration du document.

Source :

ABCdoc

l'Université Paul Sabatier de Toulouse. ABC DOC, guide méthodologique de recherche et de traitement de l'information scientifique et technique [en ligne]. Disponible sur : http://sup.ups-tlse.fr/abcdoc/rechercher-traiter-information/int/2-rechercher-information/rechercher1.html (Consulté le 29 septembre 2010).

ÉTAPE 6 : LA RÉDACTION

Une fois la problématique et le plan déterminés, vous pourrez passer à la dernière étape de votre travail : **la rédaction.**
Vous commencerez par définir de façon précise (parties et sous parties), puis vous rédigerez votre introduction et votre conclusion. Enfin vous rédigerez votre développement.

Consulter les conseils en ligne « *je rédige le développement* » sur le site **Chercher pour trouver.** Disponible sur : http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/ecrit/develop.htm

L'introduction : Elle doit présenter le sujet et la problématique choisis, définir sommairement les mots clés repérés et annoncer le plan de votre développement.

La conclusion : Elle doit permettre de comprendre très rapidement la réponse apportée au développement. Il faut donc rappeler l'idée directrice du sujet c'est-à-dire la position qui est défendue pour répondre à la question : qu'est-ce que l'étude a permis de montrer ?
Le développement est ensuite résumé car ce sont les faits qui permettent de confirmer ou de contredire l'idée directrice.
Puis, il convient de proposer une ouverture, c'est-à-dire suggérer de nouvelles pistes de recherches intéressantes à traiter qui découle de votre analyse.

Pour plus de détails voir la fiche en ligne « *Je rédige ma conclusion* » sur le site **Chercher pour trouver** . Disponible sur : http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/ecrit/conclu.htm

Ne pas oublier de rédiger et de présenter :

-Un plan détaillé

-Les sources utilisées : rédiger une bibliographie et une webographie.
Il existe des règles de présentation pour citer les différents documents consultés pour réaliser votre dossier de TPE.
Certains documents sont sous forme de livres imprimés, d'autres sont des articles de magazines ou bien encore des pages de sites Internet.
Plusieurs modèles de présentation sont à votre disposition sur le site « **Chercher pour trouver** ».
Disponible à l'adresse :http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/ecrit/mis_page/biblio2.htm

Voir aussi l'article sur le blog du CDI : Citer ses sources, rédiger une bibliographie. Disponible sur : http://www.cdijeanrenoir.com/article-18445315.html

ÉTAPE 7 : LA PRÉPARATION DE VOTRE ORAL

Présenter oralement

Une bonne présentation met en valeur le travail réalisé.
C'est aussi la dernière impression que retiendra l'auditoire.

Il est indispensable de structurer la présentation *(lien)* en construisant un plan spécifique avant de se lancer dans la réalisation des supports *(lien)* visuels. Répéter la présentation *(lien)* et vérifier les conditions matérielles *(lien)* pour le jour J assurer une présentation de qualité. Enfin, exposer le travail*(lien)* et répondre aux questions (*lien)* permet de partager et de valoriser l'ensemble du travail accompli ; cette dernière étape demande une préparation physique et mentale.

Avertissement : On peut utiliser différents types de support de présentation : tableau, poster, transparents, visuels vidéoprojetés (appelés diaporamas), etc. Cette partie ne traite que du diaporama qui est le support de présentation le plus largement utilisé aujourd'hui.

Pour aller plus loin :

ABCdoc

L'Université Paul Sabatier de Toulouse. **ABC DOC, guide méthodologique de recherche et de traitement de l'information scientifique et technique** [en ligne]. *Structurer la présentation orale*. Disponible sur : http://sup.ups-tlse.fr/abcdoc/rechercher-traiter-information/int/5-presenter-oralement/presenter1.html
(Consulté le 1er septembre 2013).



École de bibliothéconomie et des sciences de l'information (EBSI), Université de Montréal (18 août 2011). **Chercher pour trouver : l'espace des élèves** [en ligne]. Disponible sur : http://www.ebsi.umontreal.ca/jetrouve/
(Consulté le 1er septembre 2013).



Rechercher sur Internet : méthodologie et outils.
Disponible sur :http://eduscol.education.fr/numerique/dossier/competences/rechercher
(Consulté le 1er septembre 2013).